

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2006 - Convocation du 21/06/2006
Compte rendu affiché le : 07/07/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMANN; M. MEYER; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. FERNANDES; M. MACHURAT; Mlle MILLET

Absents représentés : M. POINT (pouvoir à M. CHATUT); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme WYMANN); M. CHRETIN (pouvoir à M. FAURE); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme GUERIN)

Absents excusés : M. GOSSET; Mme BERRA; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG.

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	24

Objet : Dégradations sur espaces verts : Remboursement

Monsieur l'Adjoint délégué explique que trois jeunes d'Albigny, Massieux et Genay ont été reconnus pour des destructions commises sur les espaces verts de la ville. Le montant de ces destructions s'élève à 312 €.

Les coupables ont été identifiés et un règlement amiable avec les familles a été décidé en accord avec Monsieur le Procureur de la République.

Le montant total de 312 € soit 104.00 € par famille sera réglé de manière solidaire entre les parents. Par ailleurs, les jeunes incriminés effectueront deux journées de réparation auprès de notre service Espaces Verts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **AUTORISE la perception du remboursement de ce sinistre par les familles concernées (Bottino, Magat, Meunier),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,
Le 29 juin 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 04/07/2006
Publication ou affichage du 05/07/2006
Paul LAFFLY,
Maire.